L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 14 AVRIL 1891.

L'honorable John Avery.

Une lettre qui vient de nous être remise, nous parle des regrets causés par la mort de l'honorable John Avery à sa famille si une, mais encore à toute cette partie de l'Ibérie où il résidait et où, tout jeune encore, il fit la découverte de cette riche, de cette inépuisable mine de sel, dont on connaît l'importante exploitation actuelle.

Ces regrets ne sont point pour nous surprendre ; il était difficile de connaître M. John Avery sans lui porter de l'affection, tant sa nature à lui était affectueuse.

Issu d'une excellente famille, il avait en lui tous les élans du gentilhomme, et nous imaginons qu'en dehors des animosités, des hostilités passagères que crée le plus souvent la politique, il n'eut pas un ennemi.

Le fait est que sa nature était essentiellement bonne, prévenante ; il aimait ardemment son pays natal, la Louisiane et jamais il n'hésitait quand il pouvait être de quelque service à un compatriote. Ses compatriotes étaient, en vérité, comme une seconde famille pour lui.

Pendant deux sessions de la Législature de la Louisiane, il me fut donné d'avoir de fréquentes relations avec M. John Avery, membre du Sénat ; relations officielles aussi, car nous appartenions—l'un représentant le Sénat, l'autre, la Chambre, à un même comité ; eh bien ! toujours nous avons rencontré en lui toutes les façons de l'homme du meilleur monde, et si maintes fois nos opinions n'ont pas été les mêmes, nous devons dire que nous avons invariablement trouvé en notre collègue et ami les intentions les meilleures, la probité, le sentiment du devoir.

Les qualités nombreuses qui étaient en lui, sa loyauté son exubérante franchise de manières en firent un moment l'une des personnalités les plus populaires de la paroisse Ibérie ; et nous comprenons pleinement le deuil qu'a fait naître cette mort prématurée d'un homme dont la vitalité, la robustesse semblaient devoir défier le temps.

Une semaine au St-Charles.

Le lundi 27 avril le théâtre St-Charles rouvrira ses portes, et cela pour une semaine entière. C'est là une nouvelle qui sera très certainement accueillie avec faveur, à cette heure où les plaisirs se font de plus en plus rares. Celui-là aura, d'ailleurs, une saveur toute spéciale. En effet il ne s'agit pas uniquement d'une suite de représentations ; un autre attrait s'ajoute à celui des spectacles ordinaires.

Il s'agit cette fois d'un opéra comique, opérette, croyons-nous plutôt, en trois actes, dû à la collaboration—livret et partition—de MM. Blake, Edwards et Blake. Que veut dire la répétition de ce nom : Blake ? est-ce une seule et même personne ayant pris part aux paroles et à la musique ; sont-ce deux individualités différentes ? nous l'ignorons.

Ce qui est certain, c'est que l'ouvrage en question : *Le Khédive*, est une primeur et un produit de notre terroir, et à ce titre nous avons raison de penser et de dire, n'est-ce pas ? que la curiosité est et sera excitée.

Il faut se méfier peut-être des librettos et de la musique d'amateurs comme des dîners sans cérémonies, pensent des lettrés et des gourmets. Mais quoi, n'y a-t-il point là quelque chose d'inquiet, de parti pris ? Car enfin on sait, à vrai parler, toujours amateur quand on risque son premier ouvrage—quel qu'il soit—et amateur l'on reste jusqu'à ce que le public vous ait baptisé artiste.

Du reste, il paraît qu'en l'espèce nous ne devons pas nous inquiéter ; ceux qui ont entendu *le Khédive* dans l'intimité, affirment que la chose est réussi et que l'on y trouve de très gentilles pages : pièce et partition.

On nous annonce aussi qu'on a groupé, pour l'exécution de ces trois actes, de jolies voix, aussi une masse chorale fort bien composée dans la diversité des timbres ; que la mise en scène est confiée à mains habiles et qu'enfin rien n'a été négligé pour l'élégance, la richesse des accessoires, des décors et des costumes.

Le Parc Audubon est décidément en vedette ; voyez plutôt samedi et dimanche derniers d'était à son bénéfice que se donnait le festival que vous savez ; je voleu qu'à lui encore sont destinées les sept ou huit recettes que va produire le *Khédive*. Sans compter que Mme D. Bidwell, infatigable dans son obligeance, a généreusement mis le Théâtre St-Charles à la disposition de la troupe improvisée qui va faire connaître le *Khédive* au public de la Nouvelle-Orléans.

A la Salle Grunewald.

Encore quelques mois sur la soirée donnée samedi par l'Orphéon Français, à la Salle Grunewald. Nous l'avons dit et aimons à le répéter : les choses se sont excellemment passées ; il y a en partage de succès entre les chanteurs et les instrumentistes ; tous petits et grands ont eu leurs sonneries de bravos.

Le programme était fort bien choisi, muf un morceau : *Superbes Pyrénées*. Cette page—solo et ensemble—vit surtout de sonorités qui manquaient à l'exécution. Non seulement il y fut faire face à une épreuvante tonalité, mais cela exige une pénétude, une ampleur qu'on ne rencontre pas toujours, même à la run morceau. Sous ces conditions l'effet voulu par Mermet disparaît tout entier.

A cette exception près, il faut louer tous ceux qui ont figuré dans cette soirée : les Orphéonistes, les élèves de la classe de solfège, MM. Barra, Billand, MM. J. Methily, J. Billand, Mesdames et A. Lanzac.

Un seul manque à cette énumération, celui de jeune Charles Maillet ; mais nous le réservions pour une mention honorable à part.

Et cela en nous approuvera, n'est-ce pas ? puisqu'il s'agit d'un enfant de douze ou treize ans qui se produisait en public pour la première fois, si nous comprenons bien le terme.

Et l'intelligent petit bout d'homme n'y allait pas par quatre chemins, s'il vous plaît ; il abordait *le Septième Air Varié*, par de Bériot ; rien que cela.

Le destin sort les audacieux, a dit le poète latin ; il en a été ainsi cette fois encore. Et, après avoir, devant cette salle pleine, l'enfant s'est engagé dans la scabreuse composition et s'est plaisir pour nous de constater qu'il en a franchi sans encombre les défilés.

Or c'est déjà beaucoup, croyons-nous ; ténacious l'intérêt virtuose en miniature ne s'est pas contenté de cette correction, il a donné aussi la preuve en maints passages, qu'il possède le sens musical. Il y a de la franchise dans ses attaques, de la décision dans le coup d'archet, de la justesse, de la mesure, et, ce qui est plus rare à son âge, la notion des nuances et la facilité de les exprimer.

Il est, ce nous semble, sur la bonne voie comme mécanisme ; sa nature intelligente aidera au reste et facilitera le travail du professeur expert et dévoué dont il reçoit les conseils.

Nous joignons bien volontiers nos bravos à ceux de l'auditoire de samedi dernier.

Nous ne terminerons pas sans remercier le président M. C. T. Chauvière des prévenances que nous lui devons. Courtoisie invariable celle-là.

Concert à l'Opéra.

Le concert annoncé par M. E. Lacoast aura lieu définitivement demain à l'Opéra. Le bénéficiaire est un *officier*, connu déjà du public néo-orléanais et souvent applaudi.

On nous dit qu'il a fait encore des progrès bien marqués ; que son répertoire s'est beaucoup agrandi et que son exécution s'est notablement améliorée comme volume et comme facilité.

M. Lacoast sera accompagné par un orchestre que dirigera M. Bona.

Quant au programme, nous le répétons, nous en ignorons la composition ; on sait détail nous en est connu jusqu'ici, mais celui-ci en est un prix : Mlle Carrie Baumann, la chanteuse louisianaise, élève de Carle et aussi de M. Errani, de New York, chantera deux ou trois morceaux. Ce sera là assurément l'un des traits les plus saillants de la soirée.

Prix du billet $1, avec place réservée.

On commencera vers huit heures et demie, supposons-nous.

ERRATUM.—Dans un article publié dimanche et intitulé : "Départ," on nous a fait dire, en parlant de la dernière troupe de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans : "Sommes toute, elle était d'abord cara président même, quoi que l'on en ait dit," phrase absolument vide de sens. Nous avions écrit : "Sommes toute, elle était fort médiocre ; même d'une médiocrité sévère même président lui, quoi que l'on en ait dit.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

Fête annuelle.

Dans un numéro précédent nous avons donné les détails de la fête qui aura lieu demain au Grunewald Hall, où figurera le défilé des élèves de Mme T. Russell, avec le concours de plusieurs autres personnes qui ajouteront encore de l'intérêt au programme déjà si intéressant.

Les invitations ont été en grande demande, nous rapporte-t-on ; il en devait être ainsi. Les trois ou quatre heures que va durer cette soirée, seront en effet remplies bien aimablement et Mme Russell présentera sans nul doute, une fois de plus, les résultats les plus satisfaisants aux familles qui ont remis en elle leur confiance.

Elle aussi multiplie ses efforts afin de mieux activer le mouvement musical à la Nouvelle-Orléans ; elle aussi se donne complètement à l'enseignement ; elle aussi cherche à dégager celui-ci de cette forme austère qui fait que l'heure de la leçon est de celles que les élèves voudraient toujours éloigner.

Nous rappelons que les exercices commenceront à sept heures et demie.

—Le Festival au bénéfice du Parc Audubon a dépassé les espérances même des plus ambitieux. On nous dit que la recette de ces deux journées donnera, tous frais payés, un profit très important.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1891
—Indications :—Pour la Louisiane.—Pluie, vents du sud, température plus basse.

Température du 13 avril 1891.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.		Centigrade
7 heures du matin.....	68	20
Midi.....	82	28
3 P.M.....	76	24
6 P.M.....	79	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Joseph DeGray à Mlle Arthémise Carlembert.
Bernard Strauss à Mlle Séraphine Kraemer.
Isidore Jacob à Mlle Dora Mass.
De Val West à Mlle Isabella C. Terry.
Martin Gerlinger à Mlle Eugénie Vanquelin.
John E. Lamb à Mlle Ida C. White.
Albert J. Koh à Mlle Wilhelmina H. Broders.
Rosario Lizatta à Mlle A. Fiorenza.
Joseph C. Cockrell à Mlle Marie C. Richeux.
Anthony Koch à Mlle Joséphine Bonnaffe.
William Parker à Mlle Carrie Stumps.
A. Picone à Mlle Eugénie Desbee.
Pietro Mentelessa à Mlle Francesca Caprara.
Isaac Wilson à Mlle Georgie Thomas.
William J. Vigers à Mlle Camille Bonisse.
Joseph Davis à Mlle Minnie Butler.
Battelo Zuccolato à Mlle Vincenza Lucia.
Louis J. Noyrey à Mlle Marie A. Garcia.
Léon Vignes à Mlle Marie Edwards.
John Reggie à Mlle Aline Allain.
Leroy Diggs à Mlle Maggie Edie.
Henry M. Schulze à Mlle Olivia Annette.
George L. Ricks à Mlle Ida Fahr.
John J. Pendergast à Mlle Mamie C. Butler.
Robert William Marshall à Mlle Margaret Klein.
Robert Bertel à Mlle May Cardenas.
Gustave Michael à Mlle Henrietta Laurence.
Thomas J. Dunn à Mlle Barbara Fehrenbach.
Castodi Cardea à Mlle Quinterra Gomez.
Louis Arnold Bartenlow, Jr., à Mlle Amélia L. Jacobs.
Hartwell Stafford à Mlle Mary F. Foley.
John Savini à Mlle Emil a Lorrion.

Naissances.

Mme Willie Stuntes, un garçon.
Mme John F. Kis, un garçon.
Mme George Buisson, un garçon.
Mme Frederick Quint, un garçon.
Mme Henry Maslick, un garçon.
Mme Pierre Labat, un garçon.
Mme Martin Wolf, un garçon.
Mme Julius Brisch, un garçon.
Mme Louis Hunt, un garçon.
Mme Noah Johnson, un garçon.
Mme William Rasor, un garçon.
Mme Daniel Sullivan, un garçon.
Mme Arthur Burk, un garçon.
Mme Ernest Price, un garçon.
Mme Thomas J. Mooney, un garçon.
Mme Alva Smith, un garçon.
Mme John F. Toyle, un garçon.
Mme Lessel Schwartz, une fille.
Mme Norman Eustis, une fille.
Mme Joseph Brown, une fille.
Mme Edward Bennett, une fille.
Mme Harry Kernaumpf, une fille.
Mme Philip G. Ricks, une fille.
Mme Renée Lastigne, une fille.
Mme Timothy J. Dwyer, une fille.
Mme Richard J. Stackelum, une fille.
Mme Nicole Drunoz, une fille.
Mme Augustine Lambert, une fille.
Mme James Crase, une fille.
Mme Sam P. Gray, une fille.
Mme Louis E. Hatch, une fille.
Mme Frank E. Bernard, une fille.
Mme John W. Joachim, une fille.
Mme Francis Schaff, une fille.
Mme Daniel Sullivan, une fille.
Mme Stephen Hunter, une fille.
Mme W. Randolph, une fille.
Mme Dunis Weleton, une fille.
Mme Bernard McDonald, une fille.

Décès.

John Fahey, 65 ans, 160 rue Laurel.
Olivia Burns, 1 mois, coin Généraux Taylor et Calvaire.
Mary M. Shedier, 39 ans, 332 rue St-Pierre.
Mme Cécélione Orros, 56 ans 220 rue Bourgogne.
Louisa Carter, 81 ans, 145 rue Perdido.
Emile J. Mathey, 30 ans, 329 rue Thalie.
Olivia Martin 2 ans, —St-Jane.
Mme Veuve M. Millon, 26 ans, 248 rue Casanova.
Amelia Bordenave, 20 mois, coin Jackson et Claiborne.
Mme G. S. Roussel, 60 ans, 122 rue Royale.
Oscar Murphy, 9 semaines, 374 rue Hôpital.
Edward C. Comer, 2 ans, 19 rue St-Ferdinand.
Mme Andrew Rebers, 32 ans, Waveland, Miss.
Mme Sarolina Vallette, 60 ans, 14 rue Vallette. Algier.
Joseph Blain, 22 ans, rue Dorgenois, entre Colombus et Chemin du Bayou.
John M. Avery, 47 ans, 199 rue Prytanée.
Louis Goodman, 12 ans, 345 rue Ste-Marie.
James Hussey, rue Philipp près Claiborne.
Willie April, 7 ans, 43 rue Washington.
Marie J. Livaudais, 4 mois.
Mme Veuve James Hodge, 65 ans, 93 rue Gasquet.
Mme Veuve Christian Hembrecht, 68 ans, 161 rue Girod.
Rose Holden, 60 ans 285 rue Magnolia.
Margaret Kean, 4 mois, rue Dauphine, près St. Anpte.
Jonathan F. Arthur, 29 ans, 577 rue Nord Rampart.
Rosette Williams, 4 mois, 19 rue Nord Roman.
Rebecca Gibbs, 5 mois, 76 rue Peniston.
Caroline Ahrens, 13 ans, coin Cypress et Claiborne.
D. L. Ranlett, 79 ans, 1330 avenue St-Charles.
Sigmund Wolfe, 26 ans, paroisse Iberville.
Joseph Phelps, 23 ans, rue Nord St-Pierre, près Galvez.
Pierre Vallentin, 25 ans, 256 rue Champs-Elysées.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme C. Wayne à J. O'Rourke, un terrain borné par les rues Antorine, Foucher, St-Charles et Prytanée, $1,500.

P. A. Bacas et als à Mme C. Courtade, un terrain borné par les rues St-Philippe, Villeré, Dumaine et Marais, $900.

L. J. Bright à M. Bornio Sr., un terrain borné par les rues Canal, Dorgenois, Douane et Rocheblave, $2,750.

F. Walker à W. B. Vardell, un terrain borné par les rues Magasins, Camp, Austerlitz et Constantinople, $700.

J. Javory à A. Zambelli, un terrain borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Dorgenois et Rocheblave, $275.

J. Bruno à J. Daffonre, un terrain borné par les rues Remparts, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, $2,400.

Firemens Building Association à E. Fryer, deux terrains bornés par les rues Jackson, Elmire, Homer et Chestnut, $1,000.

J. Parego à P. Vincens, un terrain borné par les rues Prieur, Bite Anne, Dumaine et Roman, $400.

Mme M. Zimer à L. Bouron, un terrain borné par les rues Prosper, Bagatelle, Union et Roman, $300.

J. Pierman au Mutual Building and Homestead Association, un terrain borné par les rues Marengo, Prytanée, Pitt et Milan, $1,000.

Succession J. Pagaud à F. Quinlan, quatre terrains bornés par les rues Baronne, Dryades, Soulat et Robert, $1,390.

A. L. Gordon et als à H. M. Hall, un terrain borné par les rues Carondelet, Baronne, Union et Perdido, $9,875.

W. C. Flower à Mlle L. Guillemet, un terrain borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, $450.

Cour de District des Etats-Unis.—John Claycomb contre le steam boat *Telegraph*. La demande de remboursement de $21 est favorablement accueillie.

Alba contre le steamer *Alice LeBlanc*. Jugement en faveur du demandeur pour $150 de dommages.

Commissariat des Etats-Unis.—John Brunhaber, accusé de vol, a été mis sous caution de $5,000.

Sous caution.—Thos McCristel et John Cooney qui sont accusés de tentative de corruption d'un juré ont été relaxés, sous caution de $2,000 signée pour le premier par J. S. Hodgins, épicier coin White et Clio, pour le second par Chas H. Scott, épicier 196 rue Tchoupitoulas.

Cour Suprême. — Breaux contre Negrotto.—Jugement amendé.

Rejet de demandes d'appel.

Cordenal contre McWilliams.
Reeves contre Harper.
Henry & Co contre Beer & Co.
Strauss contre Elliott.
Robbins contre Martin, Jr.
Macready contre Schenck.
Gallaher contre Davidson.

L'Etat contre Pierre Stevens.—Jugement confirmé.

Miss Mina Rothenberg contre Henry Helberg.—Jugement confirmé.

L'Etat contre Alcée Jolliette. L'affaire est biffée des registres, parce que l'inscription d'appel n'a pas eu lieu en temps voulu.

Nicholas Arthur contre Gabriel Villeré. L'exception pour cause de manque de juridiction est maintenue.

Succession Salomon Weil. Le jugement en faveur du demandeur est confirmé.

Fort Pitt National Bank contre J. B. Williams. Le jugement en faveur de la banque est confirmé.

Michel Hackett contre ses créanciers. Le jugement est confirmé.

T. Brière contre ses créanciers. Jugement confirmé.

L'Etat contre Mike Delaney. Annulation de pourvoi.

Théphice King contre John G. Grant. Jugement confirmé.

L'Etat contre Chas. Mains. L'affaire est renvoyée devant le tribunal.

L'Etat contre John Mobner. Jugement renversé. Les pourvoites sont annulées.

La ville contre la Firemen's Charitable Association pour obtenir le remboursement de certaine fonds. Jugement confirmé en faveur de l'association.

Barber Asphalt Paving Co. contre la ville. Jugement amendé et confirmé.

Mlle Ida Dorbridge contre Chas. H. Growby. Jugement annulé. L'affaire est renvoyée devant la cour.

Taylor frères contre Antoine Fabre. Jugement en faveur du demandeur.

L. Jung contre J. J. Zeringue pour $1,700.

Cour Criminelle.—Section A.—Edward Parks, larcin.

G. Dilda. Vente de liqueurs sans licence. Ordonnance de non lieu.

Section B.

John Schulz, coups et blessures. Ordonnance de non lieu.

Suicide d'un agent.—Ordres du chef de police.—L'agent Geo. Bennet, âgé de 24 ans, de service dans le 1er precinct, s'est suicidé au No 30 de la rue Basein, chez Fannie Dempsey, chez laquelle il vivait.

Bennett était atteint d'une maladie chronique, compliquée d'insomnie, et plusieurs fois il avait parlé de suicide. Dimanche matin à 9 heures 30 il a été trouvé étendu sur un sofa.

Il s'était tiré un coup de revolver dans la tête, mais chose curieuse, Fannie Dempsey prétend n'avoir pas entendu le bruit de la détonation. Le blessé a été transféré à l'hôpital, où il est mort à 3 heures 30.

Hier dans l'après-midi, les agents du 1er precinct ont assisté à son enterrement.

Ce suicide ayant révélé l'habitude du défunt de vivre dans une maison de prostitution, le Chef Gaster a lancé immédiatement un ordre par lequel les commandants des divers precincts devront obtenir de leurs hommes des renseignements de leur manière de vivre. Les agents devront déclarer s'ils vivent en famille ou autrement, et tous ceux qui ne mneneront pas une vie respectable, seront obligé de donner leur démission.

Autre suicide.—Alfred Jourdain, un barbier de couleur qui tenait avec E. M. Lebourgeois un salon de coiffure au No 14 de la rue Royale, s'est suicidé d'un coup de revolver dans la tête, hier, vers 4 heures de l'après-midi, dans le square Congo.

Dans la matinée, Jourdain s'était rendu à sa boutique et en causant avec son associé, lui avait dit qu'il était fatigué de la vie. Tous deux entrèrent dans un café voisin et après avoir pris deux consommation, ils se séparèrent, Jourdain se dirigeant vers le bas de la ville, bien décidé à en finir avec la vie, ainsi que le prouve la lettre suivante, écrite en français, qu'il avait envoyée à Joseph Mason demeurant rue Bourbon No 185.

Nile-Orléans, 13 avril 1891.

Cher Manson,

On ne sait jamais ce qui peut arriver et il est toujours bon de prendre ses précautions avant qu'il soit trop tard.

S'il venait à m'arriver malheur, je désire que mon corps soit exposé dans la salle de la Société "Economy" dont je fais partie. C'est un des privilèges de ses membres.

Les sommes qui par le fait de ma mort me seront dus par les diverses sociétés s'élèvent à $450 dont je ne vous saurais à dépenser que $75 pour mes funérailles. J'ai deux créanciers que je veux payer, à Domerques à qui je dois $33 15 et A. D. Tervalon à qui doivent être payés $21 75.

Donnez ce qui restera des $450 à ma fille Alice. Notre ami commun, John Stass, vous donnera sur elle des renseignements. Quant à mes parts dans la boutique, je désirerais qu'elle fut achetée par mon associé, et avec la somme provenant de sa vente, vous paierez les autres dettes que je puis avoir. J'espère que tout ce que je vous demande est autorisé par la loi.

Dites adieu à nos amis.

Je vous remercie d'avance de ce que vous ferez pour moi.

Votre ami,
A. JOURDAIN.

Au reçu de cette lettre, Manson s'est mis à la recherche de son ami. Ne le trouvant pas à sa boutique il s'est rendu sans plus de succès en divers endroits, lorsque en descendant la rue Remparts, il a rencontré un jeune nègre qui lui a dit que Jourdain se trouvait à la confiserie coin St-Pierre et Remparts et qu'en hâtant le pas, il pouvait peut-être l'y trouver encore.

Lorsqu'il arriva à la confiserie, Jourdain venait de la quitter et quelqu'un la désigna à Manson, au moment où il traversait le Square Congo, dans la direction de la rue du même nom.

Manson se jeta sur les traces de son ami et au moment où il allait rejoindre, Jourdain, s'étant assis, a sorti de sa poche un revolver dont il s'est tiré un coup dans l'oreille gauche.

L'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'hôpital dans un état très critique. Une demie heure plus tard, il expirait entouré de ses amis.

Jourdain était marié depuis 20 ans, mais il avait quitté sa femme depuis 7 ans pour vivre avec une autre femme.

S'étant fâché dernièrement avec cette dernière, il était devenu morose à la suite de cette rupture et avait conçu l'idée du suicide.

Il laisse une fille qui habite rue Nord Roman No 86.

Chute.—A 3 heures 45 de l'après-midi, M. Jean Réaud, âgé de 74 ans, demeurant au coin de l'avenue Lendon et de la rue Johnson, était tombé sur une échelle, quand le pied lui a manqué et il est tombé, se causant la cuisse gauche. Les étudiants ont été appelés et il a été transporté à l'hôpital, où il est arrivé dans un état critique.

Avis aux artistes.—M. Edward Foster, directeur de la Monnaie, à Washington, a adressé à tous les artistes, avec l'approbation de M. Chas. Foster, secrétaire du Trésor, une circulaire par laquelle il les informe que, conformément à la loi du 26 septembre 1890, qui l'autorise à changer la frappe des monnaies, il demande que des dessins lui soient soumis pour la face et le revers du dollar en argent, et le revers seulement des pièces de 50c, 25c et 10c, aux conditions suivantes :

1. Les modèles seront en plâtre en forme de médaillon de 4 à 5 pouces de diamètre, un médaillon séparé sera soumis pour chaque face de la pièce de $1.

2. Les modèles seront en *bas reliefs* pouvant être appliqués à la monnaie.

3. Chaque modèle devra être complet et contenir la dénomination de la pièce et seulement telles inscriptions qu'exige la loi, ainsi que le millésime.

4. Les modèles seront soumis sous scellés, au directeur de la Monnaie, jusqu'au 1er juin 1891.

5. Une récompense de $500 au plus sera décernée pour chaque dessin accepté.

Les artistes seront admis à visiter la Monnaie, à Philadelphie et à y examiner les pièces constituant la collection de cet établissement.

A cette circulaire est jointe une liste du diamètre et de l'épaisseur des quatre pièces d'argent, et un extrait des lois relatives aux devises et inscriptions autorisées sur les monnaies.

Vol.—Hier matin, vers dix heures, Paul V. de Gray, employé au Bar Saloon, coin Donane et Bourbon, étant allé aux water closets, y oublia son gilet qui contenait une somme de $35, en monnaie et sa chaîne, évaluée $10.

Une demi heure plus tard, un messager de l'American District Telegraph Co. nommé John S. Tucker est entré dans le bar-room et a demandé l'autorisation d'aller satisfaire un besoin. Ce revenant, il a apporté le gilet à de Gray qui a constaté qu'il était absolument vide. Il a porté plainte immédiatement et à 5 heures Tucker a été arrêté. Il a été fouillé, mais on n'a rien trouvé sur lui.

Arrestation.—Hier soir, vers 3 h. 30, l'officier de cour, J. Cullen avait arrêté au coin des rues Féliciana et Marais un nègre nommé Isaac Dolson, contre lui il avait un mandat d'amener pour voies de fait et attaque à main armée sur une nommée Belle Augustin.

L'agent avait conduit sans difficulté son prisonnier jusqu'au coin des Champs-Elysées et Bourgogne, quand il s'est subitement retourné et après l'avoir renversé d'un coup de poing, a pris la fuite.

Cullen a tiré un coup de revolver en l'air dans le but de l'arrêter, mais le fuyard n'a pas ralenti le pas et arrivé coin Bourgogne et Français, il est entré par une allée dans une cour, et après avoir franchi plusieurs clôtures, il est venu rejoindre, près Union, où il était attendu par Cullen qui l'a arrêté et emmené au poste du cinquième precinct, où l'on s'est aperçu qu'il était blessé d'un coup de revolver et était contusionné à la tête.

Les blessures ont été déclarées sans gravité et des accusations ont été portées contre lui et contre l'agent.

Dunbar est le même individu qui le 29 mars dernier avait commis un vol chez M. E. Richards, rue Champs-Elysées, No 163.

Chute—Hier matin, à 8 h. 30, en descendant d'un char de la rue Prytanée, devant la banque Hibernia, dont il est président, M. Geo R. Preston est tombé et s'est fracturé le poignet droit. Le blessé a été ramené chez lui, coin Jackson et St Charles, où il a reçu les soins du Dr Logan.

Grand jury.—Le grand jury a continué hier son enquête sur l'affaire de la prison de paroisse. La réunion a duré jusqu'à 1 h. 30, et il a ajourné à demain.

Vol.—Hier matin à 2 h. 30, un malfaiteur qui a pénétré chez M. John Pitz, rue South Market No 54, a volé $15 de vêtements.

Menus faits.—Un comité composé de MM. J. R. de Ben, E. Martinez, A. Garcia et J. C. Fernandez, a annoncé à Señor Don Luis Marinas, le nouveau consul d'Espagne, que conformément aux réglements de la société "l'Union Espagnol", il était président honoraire de cette société. Plusieurs toasts ont été portés par le consul et les membres du comité.

ITALIE.—LES ÉVÉNEMENTS D'ABYSSINIE ET L'AFFAIRE LIVRAGHI.—LA MISE EN ACCUSATION DE M. CRISPI.—Nous lisons, dans la *Liberté*, 31 mars :

"L'émotion causée en Italie par les événements d'Abyssinie et l'affaire Livraghi à Massaouah, est loin de se calmer. La rentrée du Parlement sera marquée par un débat violent, d'où sortira, sûrement, une demande de mise en accusation contre M. Crispi. M. di Rudini joue sur le velours et possède une situation ministérielle unique ; nous espérons qu'il saura ne pas la gâcher. Jamais les adversaires italiens de la triple alliance—c'est-à-dire de l'asservissement de l'Italie à l'Allemagne—n'ont eu matière à vengeance plus éclatante que celle mise dans leurs mains par l'échec colonial de M. Crispi. Il se peut que la mise en accusation soit parlementairement enrayée, car le Cabinet n'a pas de majorité à lui, mais le verdict du pays est connu : c'est la condamnation de l'ancien ministère. Tout a été le mythe du colosse aux pieds d'argile sera éternellement vrai. Cependant, pour notre part, nous n'aurions jamais rêvé un pareil effondrement. Il est fortement question, en ce moment, en Italie, d'abandonner Massouah et l'Erythrée. Ce serait, peut-être, sage, au point de vue financier, mais ce serait une faute au point de vue politique. Il y a des calices qu'il faut savoir avaler jusqu'au bout.

UN BIGAME.—En 1874, un négociant parisien, M. N....., était abandonné par sa femme, et, pendant longtemps, il ne eut trop se qu'elle était devenue. De longues années s'écoulèrent, et survint le terrible incendie de l'Opéra-Comique. Il ne tarda pas alors à arriver aux oreilles de N..... que sa femme avait été l'une des victimes de la catastrophe de l'Opéra Comique. On lui montra son cadavre carbonisé avec ceux de tant d'autres, porté au cimetière, sans relation d'état civil.

Dernièrement, N..... quittait Paris et allait à Marseille, où il fit la connaissance d'une jeune et jolie femme, qu'il épousait. O fatale surprise ! Quelques jours après la cérémonie, N..... apprenait que sa femme, non seulement n'était pas morte, mais était plus vivante et plus planturense que jamais.

D'où plainte et arrestation de N..... que M. Hubac, juge d'instruction à Marseille, a interrogé et à qui naturellement l'inculpé a tout avoué.

L'affaire en est là.

Sous le péristyle de la Comédie-Française :

—Vous qui avez vu la pièce, est-ce vraiment aussi raide qu'on le dit ?

—D'un bout à l'autre, c'est un véritable pamphlet contre la terreur ; à la fin, seulement, l'auteur laisse échapper quelques mots d'indulgence et d'apaisement.

—Ah ! oui, je comprends : arrivé au *terme*, il *dore* la pilule.

X.... annonce qu'il part pour son pays où il va *chauffer* une candidature.

—Et comme je m'attends à une vive opposition et à des attaques violentes, l'emporte dans ma malle une provision de gifles !....

Stupéfaction de la galerie : X....., en effet, passe pour le coutrairie d'un foudre de guerre.

—Une provision de gifles ? fait-il....., alors, ce sont vos économies ?

Joséphine a oublié sa clef, en allant au marché.

En rentrant, elle donne un vigoureux coup de sonnette. C'est Lili qui va ouvrir ; puis, d'un ton sentencieux.

—Ces domestiques ! ça sonne comme des maîtres !

Calinaux, arrivé, depuis quelques jours, au régiment, sort, pour la première fois, de la caserne, dans son uniforme. Il court chez un photographe :

—Comment désires-vous être ? lui demande ce dernier. En buste ? En pied ?....

—Pas de tout ça, répond Calinaux. En tenue ; on verra mieux que je suis soldat.

Au cours, dans une école agricole :

—Quel est le meilleur moment pour cueillir les pommes ?

—Monsieur, c'est quand le fermier a le dos tourné et que le gros chien n'est pas dans le jardin.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations Françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, Lou. 8 par—

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé.....$50,000,00
Actions..... $100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION :
Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George R. Preston...Prés't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Prés't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.....Maire de la Nlle-Orléans
Gustave Schmidt.....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.....Richardson & May
Jules A. Blanc.....Capitaliste
J. M. Lewis Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanson Kennard.....Avocat
Une association parfaitement administrée et progressive ; qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui voulent économiser leur argent en le bien placant, pour qu'il fructifie ; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquisition de maisons et des paiements mensuels.
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.
CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur ;
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
Janvier-1 an

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Négociations tendues entre la France et l'Allemagne.

Paris, 12 avril.—M. Herbette, ambassadeur de France en Allemagne, a envoyé à M. Ribot, ministre des affaires étrangères en France, une dépêche qui trahit des craintes à l'endroit des relations de l'ambassadeur avec le bureau des affaires étrangères de Berlin.

M. Herbette dit que le chancelier Von Caprivi le traite avec une politesse fort correcte, tandis que l'empereur Guillaume, qui se montrait auparavant invariablement affable dans ses manières, venait de traiter, avec une façon très brève et montre assez méchante humeur à l'égard des français, que M. Herbette présente aux réceptions de la cour.

La nouvelle a causé une grande anxiété dans les cercles du gouvernement en cette ville.

Auparavant, d'après les rapports de M. Herbette, ainsi que d'autres informations officielles reçues de Berlin, l'ambassadeur français était dans les bonnes grâces de l'empereur, et ses relations personnelles avec les chefs du bureau des affaires étrangères étaient des plus cordiales. Rien ne s'est passé entre l'ambassadeur et M. Ribot, qui puisse indiquer que c'est l'intention du gouvernement allemand d'augmenter la tension des relations déjà sufflamment tendues.

Si le gouvernement découvre que le changement dans l'attitude de l'empereur à l'égard de M. Herbette, est dû au mécontentement que Guillaume a éprouvé au sujet de la réception faite à l'ex-impératrice Frédéric, lors de sa visite à Paris, le rappel prochain du ministre est certain. Autant que l'on puisse le savoir dans les cercles officiels, l'empereur a excédé M. Herbette de tout blâme dans cette affaire, et M. Ribot considère que l'attitude de M. Herbette à l'égard de l'incident de Paris a été absolument correcte.

Les chefs du récent Congrès de mineurs.—Les socialistes.

Paris, 12 avril—Les chefs du récent congrès de mineurs prennent les dispositions nécessaires pour nommer un comité exécutif, relatif à une grève générale, composé de représentants de mineurs français, anglais, allemands et belges.

Le dit comité exécutif s'assemblera à Bruxelles, si le gouvernement le permet, pendant la prochaine grève générale en Belgique.

Des télégrammes reçus ce soir des délégués allemands annoncent que la conférence à Bochum, se recevant un rapport sur l'action du congrès de Paris, a décidé qu'en cas de grève en Belgique à moins que les houilères allemandes ne s'engagent à ne pas fournir du charbon à la Belgique, les mineurs allemands se mettront aussi en grève. Les délégués anglais promettent également d'arrêter l'exportation du charbon.

Les socialistes discutent le programme à suivre pour le premier mai et ne peuvent jusqu'ici s'entendre. Une section propose de se rendre au palais Bourbon et de présenter une demande, pour que la journée de travail soit de huit heures seulement.

Cette proposition est combattue par la principale section ayant à sa tête Allemane, qui donne pour raison que le gouvernement écouters leur demande avec courtoisie, mais que pratiquement il ne s'occupera pas de leurs requêtes.

Nouvelles chiliennes.

Paris, 12 avril—D'après les opinions de conseillers légaux du bureau des affaires étrangères, les croiseurs chiliens construits en France seront livrés au gouvernement de Balmaceda, sous la stipulation qu'un équipage français ne sera pas envoyé pour les dits croiseurs, et que la seule aide que ces navires pourront avoir en France sera la permission de s'approvisionner de charbon et de se procurer l'équipement nécessaire pour pouvoir se rendre au Chili.

Le croiseur *